

Rachida Dati dénonce une "instrumentalisation" dans le cadre de l'information judiciaire dans l'affaire Ghosn



L'ancienne ministre de la Justice Rachida Dati a dénoncé ce dimanche une "instrumentalisation" après l'ouverture d'une information judiciaire sur les contrats de conseil passés par l'alliance Renault-Nissan avec elle.

Avec Atlantico
Rédaction

Rachida Dati s'est exprimée ce dimanche sur l'affaire qui porte sur des contrats signés lorsque Carlos Ghosn était le PDG du groupe automobile. Cette information judiciaire a été ouverte l'été dernier pour des faits d'"abus de biens sociaux" et de "corruption active et passive". Rachida Dati était invitée du *Grand Rendez-vous Europe 1-Les Echos-Cnews*. Elle a tenté de se défendre sur cette question :

"Je ne suis pas dupe des manoeuvres, toujours au bon moment. Je ne suis pas une rentière, pas une héritière (...) Je travaille, je gagne ma vie, c'est déclaré aux impôts, à la Haute autorité, c'était déclaré au Parlement européen, tout ça est transparent (...) Subitement un avocat, pour des raisons très personnelles et très obscures, a souhaité déposer plainte contre moi en utilisant sa femme qui a acheté des actions Renault avant une assemblée générale".

Rachida Dati a tenu à préciser que l'information judiciaire "n'est pas ouverte contre elle". Elle précise que Renault a été "content de (ses) prestations en qualité d'avocat".

Rachida Dati a précisé qu'elle avait "déposé plainte contre cet avocat".

Une enquête préliminaire a été ouverte en mai dernier par le parquet national financier (PNF) suite à une plainte déposée en avril par un actionnaire de Renault.

Rachida Dati est candidate à l'investiture des Républicains pour les élections municipales à Paris.